

PROCEDURES DE POSITIONNEMENT ET D'EVALUATION

PROCEDURES DE POSITIONNEMENT :

Le positionnement est un bilan préalable à l'entrée en formation qui permet de proposer un parcours de formation sur mesure.

Il comporte les **étapes suivantes** :

1. Tout d'abord un questionnaire d'évaluation des besoins et des attentes :

- Lorsqu'une personne en demande d'une formation nous contacte, les assistantes administratives et tout autre personne amenée à affiner un projet de formation ont une liste standardisée de questions à poser en fonction des demandes. Les demandes sont analysées (par ces questions) et les besoins sont consignés dans un cahier :

- Soit l'envoi de devis personnalisé est immédiatement possible (la demande est « standard » et correspond à des devis pré établis) ; il l'est alors dans les 24h maximums.
- Soit une analyse plus précise de la demande est nécessaire : la demande est alors transmise au « référent formation » concerné qui affine le projet (en communiquant avec le demandeur de formation)

- un planning des sessions de formation est préparé pour un an à l'avance, ce qui permet de proposer des dates adaptées et certaines (sauf effectif mini non atteint).

2. Ensuite une évaluation de départ est réalisée :

- L'évaluation de départ est réalisée par le formateur en charge de l'action concernée ; cette évaluation est un questionnaire portant sur :

- Les prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule lourd,
- Les expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route avec véhicules lourds,
- Les motivations,
- Les craintes.

FEU VERT FORMATION

218 Avenue du Haut Lévêque – Bâtiment 1-33600 PESSAC

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 18h30

Tél : 05 57 26 92 10

Feu-vert-formation@orange.fr

Cette évaluation permet au formateur de donner son avis sur la personnalisation de la formation.

- Cette évaluation permet de proposer un parcours de formation individualisé.

Sur demande, un test pratique hors circulation durant lequel seront évaluées les capacités (l'habileté, la compréhension, la mémoire, la perception et l'émotivité), pourra compléter cette évaluation. Le coût de cette évaluation est de 100euros.

3. Contractualisation sur mesure :

- toute entrée en formation est contractualisée (**contrat** ou une **convention** de formation, annexé des conditions générales de vente) ; toute modification des conditions énoncées dans ces documents fera l'objet d'un avenant signé.

- chaque contrat est complété d'une annexe pédagogique (parcours de formation) précisant les objectifs et les modalités individuelles de formation.

- toute formation supplémentaire (en cas d'échec par exemple) fait l'objet d'un nouveau devis et d'un nouveau contrat prenant en compte les préconisations de l'évaluateur et/ou du formateur.

FEU VERT FORMATION

218 Avenue du Haut Lévêque – Bâtiment 1-33600 PESSAC

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 18h30

Tél : **05 57 26 92 10**

Feu-vert-formation@orange.fr